# Modèle de convocation à l’entretien préalable au licenciement pour insuffisance professionnelle

**Lettre recommandée avec demande d’avis de réception**

**Ou**

**Lettre remise en main propre contre signature**

*Madame/Monsieur,…………………………*

*(Adresse de l’agent)*

**Objet : Convocation à l’entretien préalable au licenciement pour insuffisance professionnelle**

*Madame/Monsieur,…………………………*

*Le, ………… (date) à ………… (lieu)*

J'ai le regret de vous informer, qu'en application de l’article 39-2 du décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale, j'envisage d’engager à votre encontre une procédure de licenciement pour insuffisance professionnelle.

Les raisons me conduisant à envisager cette mesure sont les suivantes :

* ….
* ….. (énoncer les insuffisances constatées de manière précise).

(Si l’agent relève de l’article 42-2 du décret n°88-145 du 15 février 1988). La Commission Consultative Paritaire a rendu un avis sur la perspective du licenciement le …..

Conformément à l’article 42 du décret n°88-145 du 15 février 1988, je vous invite à un entretien préalable qui aura lieu le ….. (compter minimum 3 semaines en cas d’envoi de la lettre en recommandé avec accusé de réception, minimum 5 jours ouvrables en cas de remise de la lettre en main propre) à ….. (lieu de l’entretien).

Au cours de cet entretien, vous pouvez vous faire assister de la personne de votre choix et présenter des observations.

Je vous informe également que dans le cadre de cette procédure, vous avez le droit d’obtenir communication de votre dossier individuel ainsi que des pièces justifiant la mesure de licenciement pour insuffisance professionnelle.

Ces documents seront tenus à votre disposition …. (préciser les modalités de consultation envisagées – prévoir un temps suffisant entre la période de consultation du dossier proposée et la date de l’entretien préalable ). Lors de cette consultation, vous pouvez vous faire accompagner de la personne de votre choix.

Vous êtes informé(e) que, dans l'hypothèse où vous n'exerceriez pas votre droit à communication du dossier et que vous ne vous présenteriez pas à l’entretien préalable, je poursuivrai la procédure de licenciement.

Je vous prie d'agréer, *Madame, Monsieur*, l'expression de mes salutations distinguées.

*Le Maire/Le Président*